

Rapport d'étape annuel – Organismes désignés du secteur public

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire de Hamilton Niagara Haldimand Brant a établi un plan d'accessibilité pluriannuel pour prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité et pour répondre aux exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et aux Normes d'accessibilité intégrées.

Le présent rapport d'étape annuel décrit l'état d'avancement des mesures prises en 2022 pour améliorer l'accessibilité. L'objectif du rapport est de préciser les progrès réalisés par notre organisme et de sensibiliser le public aux initiatives que nous menons.

Pour recevoir le présent rapport annuel en médias substituts, veuillez envoyer un courriel à : HCCSSAccessibility@hccontario.ca

Réalisations en matière d'accessibilité en 2022

Réalisations générales :

Nous avons mis en place une équipe de projet provinciale axée sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme. Dans le cadre de ce projet, tous les employés ont été invités à indiquer leurs pronoms personnels dans leur bloc de signature électronique.

Réalisations en matière de service à la clientèle :

Nous avons examiné et actualisé le processus visant à assurer le suivi en matière de conformité aux exigences de formation.

Réalisations en matière d'information et de renvois :

Nos sites Web provinciaux ont été mis à jour. Un groupe de travail composé de patients conseillers ont contribué à actualiser le contenu et à améliorer la présentation du site de manière à offrir un système de navigation convivial.

Nous avons mis à jour la Déclaration des droits des patients en consultation avec des patients conseillers afin d'indiquer les points suivants : être traité d'une manière qui tient compte de l'individualité ainsi que des besoins et préférences, notamment les préférences fondées sur des facteurs ethniques, spirituels, linguistiques, familiaux et culturels; recevoir des services de soins à

domicile et en milieu communautaire sans discrimination conformément au Code des droits de la personne; recevoir des renseignements clairs sur les services de soins à domicile et en milieu communautaire, dans un format accessible; pour les patients des Premières Nations, métis ou inuits, recevoir des services de soins à domicile et en milieu communautaire d'une manière sécuritaire sur le plan culturel.

Réalisations en matière d'emploi :

De nombreux plans d'adaptation ont été préparés et mis en œuvre avec succès pour soutenir les employés qui retournent au travail après un congé de maladie. Le processus de retour au travail après un congé de maladie a fait l'objet d'un examen et d'une révision dans le cadre d'une collaboration avec les responsables des services aux patients et de la gestion des compétences.

Réalisations en matière de transport : Sans objet

Réalisations en matière de conception des espaces publics : Sans objet

Résumé des consultations :

Le plan d'accessibilité pluriannuel a fait l'objet d'un examen conformément aux exigences. Les réalisations ci-dessus ont été ajoutées au plan.

Prochaines étapes :

En 2023, les organismes de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire mèneront davantage de consultations afin d'assurer une contribution accrue aux processus d'amélioration de la planification.